

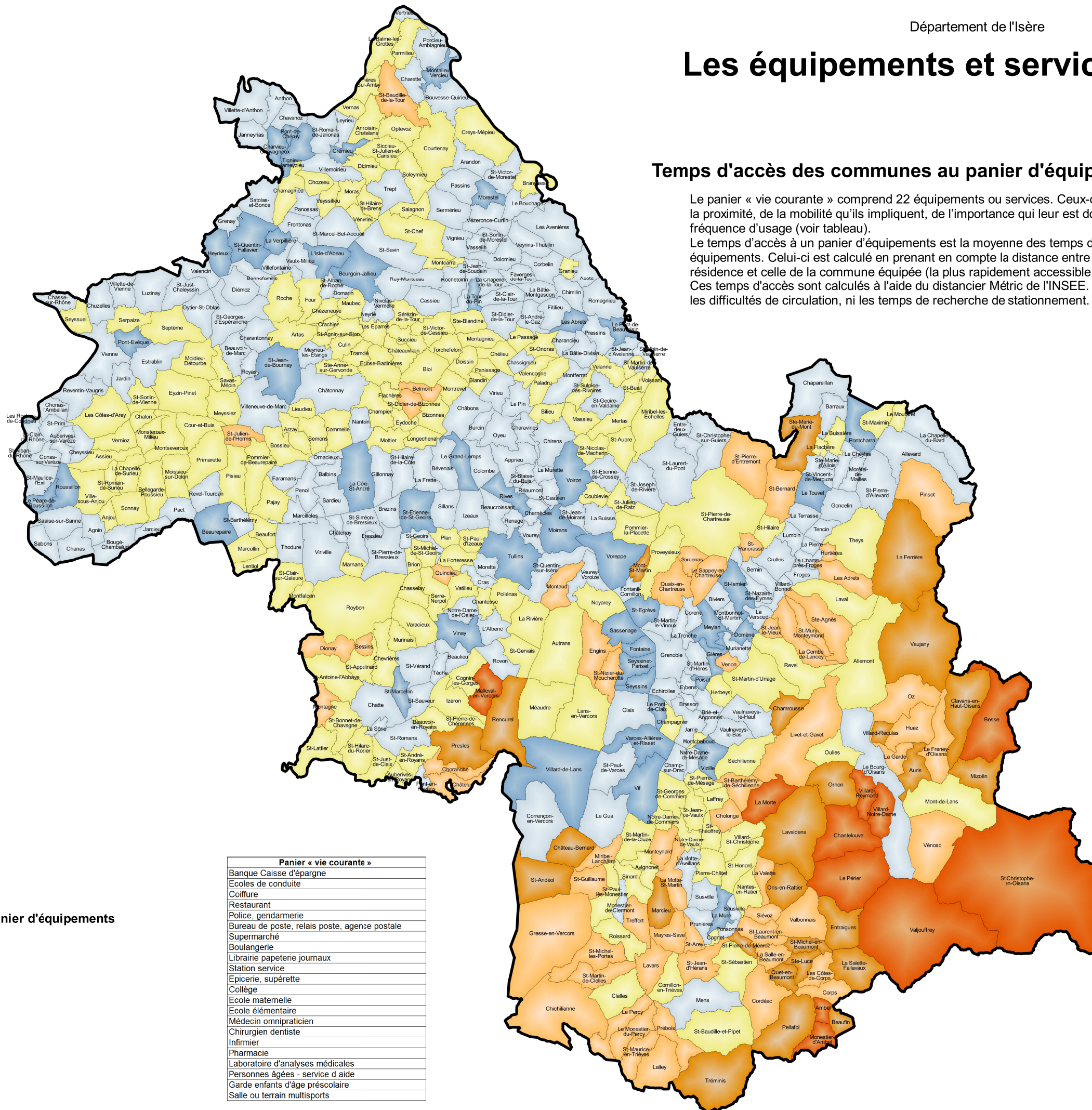


Les équipements et services en Isère

Temps d'accès des communes au panier d'équipements «vie courante»

Le panier « vie courante » comprend 22 équipements ou services. Ceux-ci ont été choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage (voir tableau).

Le temps d'accès à un panier d'équipements est la moyenne des temps d'accès à chacun de ses équipements. Celui-ci est calculé en prenant en compte la distance entre la mairie de la commune de résidence et celle de la commune équipée (la plus rapidement accessible par voie routière). Ces temps d'accès sont calculés à l'aide du distancier Métric de l'INSEE. Ils ne prennent pas en compte les difficultés de circulation, ni les temps de recherche de stationnement.



- Département de l'Isère
- Commune (au 01/01/2015)

Eloignement des communes au panier d'équipements

- moins de 3 min
- de 3 à 6 min
- de 6 à 10 min
- de 10 à 15 min
- de 15 à 20 min
- plus de 20 min

Panier « vie courante »	
Banque Caisse d'épargne	
Ecoles de conduite	
Coiffure	
Restaurant	
Police gendarmerie	
Bureau de poste, relais poste, agence postale	
Supermarché	
Boulangerie	
Librairie papeterie journaux	
Station service	
Epicerie, supérette	
Collège	
Ecole maternelle	
Ecole élémentaire	
Médecin omnipraticien	
Chirurgien dentiste	
Infirmier	
Pharmacie	
Laboratoire d'analyses médicales	
Personnes âgées - service d'aide	
Garde enfants d'âge préscolaire	
Salle ou terrain multisports	

